SELARL VEYRAC GIGOUT DESCHAMP-CARDIN GEAIRON Huissiers de Justice associés 28 boulevard Albert 1er 44611 SAINT NAZAIRE

Tél 02 85 52 30 32

Membre du réseau



Réf. de dossier 14 699 466 Clé de sécurité 1203

www.creances-publiques.fr



Accédez directement à votre doss en flashant ce code

AVIS DE POURSUITES PAR HUISSIER DE JUSTICE

Conformément à la LFR 2004/1485







SAINT NAZAIRE, le 3 juin 2019

Madame, Monsieur,

Vous avez été condamné et je suis chargé par Monsieur le Comptable public de vous poursuivre pour le non-paiement de l'infraction suivante :

FORFAIT DE POST STATIONNEMENT IMPAYÉS le 29-09-2018 (16:51) à RENNES n°878190024569 du 11-02-2019, réf Trésor RAVE57284AA

21350238800019, véhicule MAZDA 2774TK028, Titre exécutoire

En application de la LFR 2004/1485, vous devez la somme de

85,14 Euros

Sans doute, est-ce un oubli. C'est pourquoi, nous vous accordons un délai jusqu'au

18 juin 2019

À compter de cette date, sans paiement de votre part une procédure de saisie vente pourra être engagée à 11 RUE JEAN CHARCOT, 44210 PORNIC

La Direction des Finances Publiques engagera également une procédure de blocage de vos comptes bancaires.

Paiement à effectuer sur www.creances-publiques.fr - Référence 14 699 466, clé de sécurité 1203

- par carte bancaire par téléphone au 02 85 52 30 32
- par chèque à l'ordre de SELARL VEYRAC et transmis à l'aide du talon joint
- en espèces chez SELARL VEYRAC, 28 boulevard Albert 1er, 44611 SAINT NAZAIRE
- par virement sur le compte FR13 4003 1000 0100 0040 3244 H47 en indiquant la référence: GPE14 699 466

Salutations distinguées.

Maître Antoine VEYRAC

TALON À
DÉCOUPER
ET À INSÉRER
DANS UNE
ENVELOPPE
AVEC LE
PAIEMENT

TALON À JOINDRE IMPERATIVEMENT AVEC VOTRE CHÈQUE NE PAS AGRAFER - UN RÈGLEMENT PAR DOSSIER

C14699466 028013 4401 2137



SELARL VEYRAC GPE CS 10001 91746 MASSY CEDEX

La somme de **85,14** RAVE57284AA

44>4699466>028013>1>000000>

8514>984>4401>

TOMER DE JUSTICE